

Discrimination contre les dalits

(note LK au 09-01-05)

Récit

Il y a une chose que même un tremblement de terre de force 9 sur l'échelle de Richter, et qu'un tsunami qui tue plus de 150 000 personnes, ne peut faire vaciller : c'est le mur qui sépare les castes. Dans le district de Nagapattinam, le plus affecté par la catastrophe, dans le village de Nambiarnagar, 31 familles dalits ont été exclues d'un camp de réfugiés, et depuis, elles vivent dans les rues, ne bénéficient pas des aides et doivent se contenter des surplus des distributions d'urgence. Ces familles ne peuvent utiliser les toilettes ou avoir accès à l'eau potable dans les installations mises en place par les agences de l'ONU. C'est pourquoi certaines ONG ont dû construire des équipements spécifiques pour ces familles (article du Indian Express du 7-1-05).

Liste des discriminations subies par des communautés dalits

La liste a été établie par HRFDL en collaboration avec NESAs et NCDHR.

De la part des communautés de pêcheurs, on doit se souvenir que les communautés de pêcheurs appartiennent en général à la caste Chettiyar ou à d'autres castes (dans le district de Nagapattinam).

- les pêcheurs ne tolèrent pas que les dalits restent dans des camps d'urgence
- les pêcheurs ne permettent pas la distribution de l'aide aux dalits
- les pêcheurs stigmatisent les dalits comme mendiants, voleurs, paresseux...
- les pêcheurs brûlent des corps de leurs communautés dans les villages dalits,
- les pêcheurs donnent aux dalits les aides d'urgence qui sont en surplus dans leurs propres communautés, ou qui sont abîmées ou périmées ou refusées par les communautés de pêcheurs

De la part des autorités publiques :

- ne garantissent pas l'accès aux camps de réfugiés
- n'assurent pas l'aide d'urgence, l'aide médicale
- ne rendent pas visite aux camps de dalits organisés par eux-mêmes
- sont apathiques pour enregistrer les dalits comme victimes
- refusent d'enregistrer les dalits comme personnes disparues
- refusent d'enregistrer les dégâts causés aux colonies dalit
- obligent les dalits à s'occuper des carcasses des animaux morts
- obligent les dalits à nettoyer les zones non-dalit
- obligent les dalits à faire des travaux indignes ou dégradants

Discriminations contre les dalits engagés dans le travail d'aide humanitaire

- on ne donne pas aux dalits le matériel approprié : masques, gants, bottes pour travailler avec des carcasses ou des cadavres
- on ne paye pas les dalits pour les heures supplémentaires
- on ne donne pas aux dalits les primes pour transport
- on ne procure pas de logement aux dalits travaillant loin de chez eux
- pas de soins ou d'accès aux sanitaires pour les dalits
- pas de mesures préventives contre les maladies ou de précautions pour les risques pris

Mesures à envisager pour porter remède à ces situations

- Concentrer l'action de certaines ONG sur les villages dalits victimes
- Collecter les informations sur les diverses formes de discrimination
- Créer dans chaque village et camp un comité de vigilance
- Faire la liste des pertes humaines et des dommages subis par les dalits
- S'engager dans un travail de lobbying et de plaidoyer, y compris vis-à-vis des médias
- Faire un suivi des aides gouvernementales dans les villages dalit
- S'assurer que les banques et institutions financières consentent des micro crédits aux dalits pour la relance de leur capacité d'autofinancement
- etc

HRFDL et NCDHR (avec NCSA, PW-TN ; RDS, DHRC, Janodayan, IRDS et DLRF) s'engagent dans ce sens.

Les actions entreprises par HRFDL et NCDHR :

- recensement des pertes humaines
- recensement des dommages subis par les dalits, réalisé dans les 53 villages du district de Nagapattinam
- HRFDL a distribué 10 tonnes de riz, des habits, des ustensiles de cuisine, des nattes pour dormir, des couvertures...
- Conférence de presse à Mylathuthurai le 07/10/05 avec des articles de journaux dans les grands quotidiens : Indian Express, Star, ND TV, The Dinamani Tamil Journal, etc...
- Plaintes déposées auprès du préfet et du gouvernement du Tamil Nadu, et du gouvernement fédéral
- Diffusion d'informations aux ONG locales et internationales (réseau IDSN)

Les résultats obtenus :

- articles publiés dans les grands quotidiens régionaux et nationaux
- émission diffusée à la BBC/CNN/France 2
- L'OIT avec beaucoup d'ONG a exprimé ses préoccupations ainsi que beaucoup de membres de collectifs nationaux de IDSN dans les pays européens : DSN UK, DSN-Denmark, DSN Norvège, Allemagne, etc...) et aux Etats-Unis (DSN USA et Human Rights Watch relaient ces actions auprès du gouvernement de Washington)